

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 22 Février

LES CLASSES LABORIEUSES ET L'ANARCHIE

Il est une chose qui, dans les entreprises criminelles et abominables auxquelles l'anarchisme n'est pas moins à craindre que les bombes des Ravachol, des Vaillant, des Henry et de leurs émules, c'est le danger que les attentats à la vie humaine pratiqués sur une si large et lamentable échelle font courir aux libertés publiques et tout particulièrement aux intérêts des classes laborieuses.

Les ouvriers, il ne faut pas s'y tromper, savent pour la plupart à quoi s'en tenir sur les agissements des blanquistes, guesdites, anarchistes et autres amateurs d'agitations et de désordre.

Il ne leur échappe pas que les anarchistes sont leurs pires ennemis.

En général, les meneurs de ces sectes aussi oisives que fanatiques, appartiennent pour la plupart à la catégorie des gens qui ne travaillent pas. Fort souvent il est même arrivé qu'ils vivent de la misère des autres sur lesquels ils prélèvent, à titre de délégués, une commission rémunératrice.

Ce sont ces meneurs qui, toutes les fois qu'il surgit un différend entre patrons et ouvriers, s'écrient aussitôt comme s'ils proposaient un infailible remède : « La grève ! Mettez-vous en grève ! »

Les ouvriers suivent les conseils, qu'arrive-t-il le plus souvent ? Ils luttent péniblement pendant quelques semaines, et, lorsqu'à bout de ressources, ils sont forcés de céder, ils se trouvent à la merci des patrons qui leur dictent des lois rendues pour eux-mêmes inéluctables par l'aggravation de la concurrence étrangère.

Si, au lieu de procéder ainsi, les ouvriers avaient continué à travailler, ils auraient été à même de soutenir plus longtemps leurs revendications et seraient très probablement

parvenus à faire accepter ce que celles-ci contenaient de légitime.

Telle est l'histoire des trois quarts des grèves.

Les intéressés se rendent aujourd'hui compte de cette vérité beaucoup plus exactement que naguère. Assez récemment, à propos d'une discussion relative à des modifications à introduire dans le tarif des voitures publiques, les cochers de Paris ont repoussé à la presque unanimité la proposition de se mettre en grève. Avec beaucoup de calme, beaucoup de sagesse, ils persistèrent dans leur résolution de ne pas cesser le travail, tout en continuant à s'efforcer de faire prévaloir, par des moyens pacifiques et légaux les vœux professionnels qu'ils avaient cru émettre, comme c'était leur droit.

D'autres corporations ont agi de même, il faut les en féliciter. Elles ont fort bien vu que le moyen d'activer le travail, et, par là même, de renforcer le salaire, ce n'est pas d'arrêter l'un et l'autre.

Les ouvriers agiront sagement en continuant à se défier des agents de désordre souvent étrangers, qui, en provoquant à l'anarchie, ne font en réalité que servir les intérêts de la réaction. Qu'ils ne s'imaginent pas surtout que celle-ci avancerait leurs affaires. Ce serait là la moins excusable des erreurs et la pire des méprises.

Le pouvoir personnel, s'il était sous une forme quelconque rétabli en France, loin d'améliorer la situation des ouvriers, ne ferait que la compromettre ; c'est là une vérité absolue. Ce pouvoir, en effet, serait par sa nature même favorable aux intérêts financiers et politiques d'une catégorie de personnes dont les doctrines, à l'égard des revendications ouvrières, aboutissent presque toujours à un *non possumus* absolu.

Quel est le gouvernement qui, nous ne dirons pas seulement avec autant de justice, mais avec autant de faveur que l'a fait la République, a accueilli les vœux des ouvriers ?

Après les avoir comblés de promesses,

bienfaiteur à une grande distance déjà, elle voulut courir après lui pour lui rendre sa pièce ; mais la crainte d'abandonner ses objets fit qu'elle resta immobile, tendant en avant sa main ouverte, dans laquelle reluisaient les cinq francs, et criant de toutes ses forces :

— Monsieur, monsieur !... votre argent... je n'en veux pas, reprenez-le.

Peine perdue ! celui qu'elle s'évertuait ainsi à appeler venait de tourner l'angle de la rue et de disparaître à ses yeux.

II

A cette époque existait, non loin de la rue Servan, une petite ruelle étroite, puante, au ruisseau dans le milieu, et où le jour n'arrivait que difficilement jusqu'au sol par suite de la hauteur des maisons dont les façades, vos d'en bas, semblaient se toucher.

Cette ruelle, fondue depuis dans une grande artère, se nommait « passage Rabot. »

Elle était habitée en grande partie, par des ménages ouvriers, maçons ou terrassiers, qui trouvaient là, moyennant un prix modique, un local suffisant pour leur famille, généralement nombreuse. Mais l'air manquant dans les régions inférieures, il n'y avait guère que les logements situés à une certaine hauteur qui fussent loués, ce qui donnait un singulier aspect à ce coin de Paris.

Les premier, deuxième, troisième étages, dénués d'habitants, aux croisées sans rideaux, aux carreaux étoilés ou cassés, paraissaient appartenir à une ville abandonnée, alors que des étages supérieurs s'échappaient un bourdonnement continu

l'Empire n'a rien fait pour eux. Si leurs plaintes devenaient trop vives, il leur opposait, comme à la Ricamarie, les sabres et les baïonnettes de ses soldats.

Bien qu'elle ait traversé depuis vingt-deux ans, une période des plus difficiles, la République n'a cessé de se préoccuper du sort des ouvriers et des déshérités de la fortune. Elle a dépensé des centaines de millions pour leur instruction, pour leur relèvement moral, pour l'amélioration de leur condition sociale et matérielle. Elle les a placés en face des patrons sur un pied d'égalité absolue. Il n'y a qu'à se souvenir des lois récentes sur les syndicats ouvriers, sur le fonctionnement des conseils de prud'hommes, etc. La République ne demande qu'à faire plus et mieux encore.

Que demain les ouvriers commettent la faute de favoriser l'avènement de la dictature ou la restauration de la monarchie, c'est sur eux-mêmes qu'ils auraient tiré ; ils seraient les premiers punis d'une ingratitude qui plus que jamais se doublerait d'une sottise. Que les masses populaires aident donc les pouvoirs publics à réagir, sans persécution et sans réaction, sur le terrain des lois et au nom de tous, avec une absolue fermeté, contre les criminels qui menacent nos institutions, qui sont la République, et notre avenir, qui est la liberté.

J. QUERCITAIN.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 20 février 1894

La question des blés

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet et des propositions de loi ayant pour objet l'élévation des droits sur les blés.

M. Leygues combat le contre-projet de M. Jaurès et fait l'apologie du système protectionniste.

En protégeant l'ouvrier des campagnes, dit-il, on protège du même coup l'ouvrier des villes. Puis M. Leygues parle en faveur du droit de 9 fr.

M. Jules Roche ne veut pas de surtaxe, dit-

indiquant la vie et l'activité.

A ces hauteurs, les fenêtres, munies de rideaux, avaient leurs carreaux intacts et clairs, sur les margelles se voyaient, attachés par du fil de fer, et plus souvent par de la ficelle, quelques pots ou vases en terre, destinés à contenir des plantes dans la belle saison, et ayant toujours pour compagnie quantité de nippes étendues à sécher en travers de l'encadrement.

Quoique les croisées fussent constamment ouvertes, même l'hiver si le temps était au sec, — car il fallait de l'air, beaucoup d'air à la marmaille qui grouillait dans ces réduits, — ce main-là, en raison du brouillard épais et nauséabond qui couvrait la capitale, tout était hermétiquement clos.

Dans une petite chambre, au sixième étage d'une de ces maisons, un vieillard était étendu tout habillé sur un mauvais lit de sangle, les yeux fixes, regardant le plafond et les membres secoués par un frisson incessant.

La mansarde n'avait pour tout mobilier qu'une table de bois blanc de dimensions exiguës, deux chaises à la paille échevelée, un poêle en fonte et le lit. Les murs laissaient pendre en maints endroits des langues de papier décollés par l'humidité qui suintait jusqu'à terre en gouttes jaunâtres et visqueuses.

Le froid devait avoir engourdi le vieillard, car il gisait sur le grabat dans un état de complète immobilité ; sans le frisson qui l'agitait, et le soulèvement irrégulier de sa poitrine, on l'eût cru inanimé.

Aux alentours, dans les logements, dans les couloirs, sur les paliers, la vie s'annonçait par des

il, il a invoqué, à l'appui de sa thèse, l'exemple de l'Angleterre. Mais ignore-t-il que, si l'Angleterre est revenue au libre-échange, c'est après avoir édifié sa fortune économique et industrielle sur une protection qui allait jusqu'à la prohibition ? Or, chez nous, nous sommes loin de la prospérité agricole. C'est pour venir en aide aux cultivateurs que je demande à la Chambre de repousser le système de M. Jaurès, et de voter les droits proposés par la commission.

M. Viger, ministre de l'agriculture, examine au point de vue pratique, le système Jaurès : l'Etat sera obligé d'en arriver à acheter tout le blé français, la concurrence s'exerçant sur le marché français. Ce blé, on ne pourra pas, en raison de la variabilité du prix, le revendre à 25 fr. Où trouvera-t-on dès lors, les deux milliards nécessaires à l'achat ? Vous voulez porter la main sur la propriété privée qui fait la force de la France, c'est porter la main sur la patrie. (Applaudissements.)

M. Jaurès défend son contre-projet, qui, quoi qu'on en dise, ne menace pas la propriété paysane, au contraire. Les difficultés pratiques signalées par le ministre n'existent pas, ou plutôt elles se sont rencontrées au moment de la création de tous les monopoles.

Puis il s'attache à réfuter les arguments de M. Jules Roche, et rappelle qu'il y a huit ans, M. Jules Roche lui-même était partisan du monopole de l'alcool et des engrais.

M. Jules Roche, dit-il, a énuméré les services rendus par la société. On oublie qu'ils sont achetés par les charges les plus lourdes. Qui vous avez accru la puissance de production, mais pour la concentrer dans quelques mains. (Protestations à gauche.) Il est temps que cette société ne se mette plus en contradiction brutale avec les leçons de morale de ses pédagogues officiels.

Peut-être adopteriez-vous le projet s'il ne s'inspirait pas de l'idée socialiste. (Protestations.) Le paysan saura que vous le sacrifiez à la haine. (Protestations au centre et à gauche. Applaudissements sur les bancs socialistes.)

Après quelques observations de M. Souhet, qui combat le contre-projet Jaurès, le scrutin est ouvert sur ce contre-projet. Par 481 voix, contre 52, il est repoussé.

M. Isambert combat le principe du droit gradué qui créerait, dit-il, l'instabilité, alors que les droits de douane ont, avant tout, besoin de fixité.

M. Méline défend, au contraire, le droit gradué comme de nature à concilier l'intérêt du consommateur et l'intérêt du producteur.

allées et venues continuelles, par des éclats de voix, des rires, des appels, mais là, dans cette chambre, régnait un silence de mort.

Tout à coup le bruit d'un objet lourd qu'on heurtait contre les marches résonna dans l'escalier.

Au sitôt les yeux du vieillard perdirent leur fixité, la vie sembla rentrer en lui et l'attention se peignit sur ses traits.

Le bruit devenait de plus en plus distinct. Vivement il se dressa sur son coude et avança la tête, écoutant...

Quelques instants s'écoulèrent, pendant lesquels on aurait pu entendre les battements précipités de son cœur.

Puis, brusquement, retombant en arrière dans sa position première, il poussa une exclamation de désespoir.

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu, fit-il, c'est Jeanne qui rapporte ses affaires... On n'a rien voulu lui prêter... Qu'allons-nous devenir ?...

Et deux grosses larmes descendirent lentement sur ses joues déchaînées, en même temps qu'une expression de douleur poignante envahissait son visage.

Tout était donc fini, bien fini ! Il avait compté sur l'argent que devait apporter Jeanne pour pouvoir manger deux ou trois jours. Il était maçon et, quoique bien faible, car il relevait à peine de maladie, on lui avait promis un peu de travail au commencement de la semaine suivante.

(A suivre.)

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 3

LA

FEMME DU FOU

PAR

ALFRED SIRVEN

I

— Mais, monsieur, vous n'êtes pas de là-dedans, vous, pour me prêter, hasarda la petite en désignant le bureau.

— Non, en effet, mais peu importe, prends tout de même.

— Alors voici mon paquet, gardez-le jusqu'à ce que grand-papa vous rende votre argent.

— C'est inutile, emporte-le ; j'ai confiance en ton grand-père, et il me remettra cette somme dès qu'il le pourra.

— Oh ! non, pas comme ça ; si vous ne voulez pas de mon paquet, je ne veux pas de votre argent.

Et l'enfant se reprit à pleurer.

Le jeune homme parut contrarié de ce refus, auquel probablement il ne s'attendait guère. Il répliqua un instant, puis adroitement glissa les cinq francs dans le tablier de la petite et s'éloigna à grands pas.

Celle-ci dégagea aussitôt sa tête, et, voyant son

M. Viger déclare que le gouvernement est opposé au droit gradué.

Le principe de ce droit gradué est alors repoussé par 411 voix contre 103.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

SENAT

Séance du 20 février

L'ordre du jour appelle la deuxième délibération sur le projet de loi ayant pour but de conférer l'électorat aux femmes, pour l'élection aux tribunaux de commerce.

La nouvelle rédaction est mise aux voix. Elle est adoptée par 144 voix contre 70.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi relatif à la vente des objets abandonnés ou laissés en gage aux hôteliers par les voyageurs. Les huit articles sont adoptés et le Sénat décide qu'il passera à la deuxième délibération.

On sait qu'il est en projet de transférer la Cour des Comptes dans le pavillon de Marsan. Les travaux nécessaires sont évalués à une somme de 2,200,000 fr.

M. Loubet demande au Sénat de voter l'ajournement de cette discussion.

L'ajournement est adopté.

LES ANARCHISTES

Deux attentats ont été commis lundi à Paris, — l'un rue Saint-Jacques, l'autre faubourg Saint-Martin.

C'est évidemment la réponse que les compagnons ont trouvé à opposer aux mesures prises contre eux.

Ces explosions étaient dirigées, on en a la preuve, contre les commissaires de police et les agents qui devaient les accompagner. Le hasard seul a déjoué la combinaison de l'anarchiste, car un seul et même individu paraît être l'auteur de ces deux nouveaux crimes. Ce sont comme toujours des personnes innocentes qui ont été atteintes. Ajoutons qu'une seule des bombes déposées par l'anarchiste a éclaté, celle de la rue Saint-Jacques.

RUE SAINT-JACQUES

Tout près du boulevard St-Germain se trouve rue Saint-Jacques, n° 69, un hôtel de mince apparence. La maison très vieille, a la façade lézardée, est étroite et profonde. Il n'y a que deux fenêtres par étage donnant sur la rue.

Un nouveau locataire

Lundi, un homme d'une trentaine d'années, brun, l'air décidé et dur, portant un veston et coiffé d'un chapeau mou, entrait dans l'hôtel et demandait une chambre. M^{me} Israël lui en montra une contiguë à la sienne, au deuxième étage, dont la fenêtre donne sur la cour.

L'homme la visita et lui dit :

— C'est bien sombre ici ; je ne m'amuserai pas beaucoup là-dedans.

— Vous ne travaillerez pas ici, lui demanda M^{me} Israël, et si ce n'est que pour coucher, vous n'avez pas besoin d'avoir vue sur la rue.

— En effet, répondit le nouveau locataire, je travaille au dehors ; je suis ouvrier mécanicien et je m'appelle Rabardi.

Il montra à M^{me} Israël un extrait du casier judiciaire à ce nom délivré en 1884, à Laval.

Rabardi descendit dans le bureau de l'hôtel, donna cinq francs d'arrhes en disant qu'il reviendrait dans l'après-midi apporter ses vêtements et son linge.

Allures mystérieuses

En effet, à deux heures le jeune homme était de retour rue Saint-Jacques. Il avait changé de costume et portait un pardessus assez long. M^{me} Israël, qui l'accompagna à nouveau, remarqua son air mystérieux. Il marchait doucement, évitant de frôler les murs et de cogner contre la rampe de l'escalier un objet qu'il dissimulait sous son pardessus.

Cette attitude de Rabardi frappa M^{me} Israël qui, en redescendant auprès de M^{me} Calabresi, dans le bureau de l'hôtel, fit part à celle-ci des soupçons qui lui étaient venus.

— C'est un anarchiste, dit-elle à sa patronne, j'en suis sûre, et il va faire quelque mauvais coup.

Le nouveau locataire resta environ vingt minutes chez lui, puis on le vit ressortir.

— Je reviendrai ce soir, cria-t-il de loin à M^{me} Calabresi.

Toute la soirée se passa en vaine attente, le locataire ne reparaisait pas.

Enfin, à une heure du matin, n'y tenant plus, les époux Calabresi montèrent à la chambre de Rabardi afin d'examiner si aucun engin n'avait été laissé par l'anarchiste.

Découverte de l'engin

La porte n'était pas fermée à clé, M. Calabresi n'eut qu'à faire jouer le loquet pour entrer. Il sentit une certaine résistance au-dessus de la porte. Il leva les yeux et aperçut au-dessus du

chambrale une petite planchette soutenue par deux tasseaux légers.

Sur cette tablette était déposée une boîte en fer-blanc haute de douze centimètres environ, cylindrique, ressemblant aux boîtes de conserves ; c'en était une du reste. Cette boîte était attachée avec un fil de fer dont une des extrémités était fixée à la porte. Celle-ci entr'ouverte seulement par M. Calabresi n'avait pas amené la chute de l'objet. C'était une véritable chance.

— C'est une bombe ! s'écria la patronne de l'hôtel en apercevant la boîte, sauvons-nous !

Le patron ferma la porte de la chambre, descendit l'escalier avec sa femme et partit seul chercher des agents. Il en rencontra deux sur le boulevard Saint-Michel, les gardiens de la paix Barthold et Rietsch, et les mit au courant des faits.

L'explosion

Les deux gardiens suivirent M. Calabresi et montèrent au deuxième étage. On rouvrit la porte de la chambre ; cette fois la bombe, entraînée par le fil de fer qui la retenait, tomba au milieu de la pièce. Ce fut un effarement parmi les personnes présentes.

L'explosion ne se produisit pas.

Un des spectateurs, M. Israël, voulut prendre la boîte.

— N'y touchez pas, s'écria-t-on. On va aller chercher le commissaire de police.

M^{me} Calabresi accompagna l'agent jusqu'à la porte de la rue, puis elle remonta dans la chambre où étaient restés M. Calabresi, M. Israël, locataire de l'hôtel, et l'agent Rietsch.

Au moment où M^{me} Calabresi mettait le pied sur le palier une détonation épouvantable se produisit.

C'était la bombe qui venait d'éclater.

M^{me} Calabresi atteinte par un des projectiles que renfermait la bombe s'affaissa. Elle était frappée à l'abdomen. M. Israël était blessé aux jambes, l'agent Rietsch était atteint aux bras et aux jambes par des projectiles et ses vêtements étaient déchirés.

Les dégâts

Le bruit de l'explosion attira les locataires et des voisins. On transporta M^{me} Calabresi qui souffrait énormément à l'Hôtel-Dieu. Les autres blessés M. Israël et sa femme y furent également conduits.

L'explosion avait été très forte et tout dans la chambre avait été réduit en miettes.

Les constatations

A deux heures du matin, quelques minutes après l'attentat, MM. Lépine, préfet de police, Belouino, commissaire de police du quartier, et des agents nombreux des brigades de recherches arrivaient sur les lieux. On procéda aux premières constatations et les débris de l'engin furent recueillis.

FAUBOURG SAINT-MARTIN

Le second attentat, qui n'a heureusement pas fait de victimes, avait été préparé exactement de la même façon que l'autre.

M. Dresch, commissaire de police du dixième arrondissement, recevait mardi matin une lettre dans laquelle un désespéré le prévenait qu'il se décidait au suicide par chagrin d'amour.

Cette missive, assez correctement écrite, était signée Rabardi, domicilié à l'hôtel de la Renaissance, 47, rue du Faubourg St-Martin.

En l'absence du commissaire, ce fut son inspecteur qui se rendit à onze heures et demie à l'adresse indiquée.

Très surprise de l'arrivée des agents, la logeuse déclara qu'elle avait en effet, la veille au soir, loué une chambre du sixième étage à un individu d'une trentaine d'années, grand et brun, qui s'était fait inscrire sous le nom de Rabardi, mais ce locataire, d'allures un peu bizarres, n'était resté que peu de temps dans sa chambre.

La logeuse ouvrit lentement la porte, croyant trouver un cadavre, elle fit tomber la bombe suspendue par des fils à deux lattes de bois fixées dans la raideur supérieure de la porte. Fort heureusement la bombe ne fit pas explosion.

Mandé en toute hâte, M. Dresch fit évacuer toute la maison et établir dans la rue du Faubourg Saint-Martin un service d'ordre pour contenir les curieux.

M. Girard, qui a vu l'engin, propose de le faire sauter à distance par l'électricité, ce qui causerait peu de dommages.

A cinq heures un quart, M. Lépine, préfet de police, arrivait, accompagné de M. Girard, chef du laboratoire municipal.

MM. Girard, Berthelot et Dupré montent dans la mansarde : ils placent à droite et à gauche de l'engin deux cartouches de dynamite reliées par une capsule à des fils électriques qui viennent, à travers l'escalier, aboutir à de fortes piles placées au rez-de-chaussée dans le couloir d'entrée.

Il y a là une minute d'émotion. On ignore encore quelle sera l'issue de cette tentative.

A cinq heures trente-cinq minutes, M. Dupré se baisse et presse le bouton électrique. Une violente détonation éclate ; elle paraît moins forte qu'on ne l'eût cru ; sans doute à cause de l'élévation de l'immeuble.

Les dégâts

A en juger par les dégâts qu'a causés l'explosion, il devait certainement y avoir mort d'homme, si l'attentat eût réussi. La chambre très exigüe où l'explosion s'est produite, est littéralement défoncée.

Le plancher a disparu ; le papier des murailles est déchiqueté, la porte et le mobilier en miettes.

L'auteur des attentats

L'auteur des attentats est un homme de 28 à 30 ans, de taille au-dessus de la moyenne, 1 mètre 75 environ, vêtu d'un complet noir et d'un chapeau mou. Il a dit, en se faisant inscrire aux deux hôtels, se nommer Etienne-Léon Rabardi, mécanicien, né à Laval (Mayenne). Il a même présenté un extrait du casier judiciaire à ce nom. Il est probable qu'il a du voler. L'anarchiste a également déclaré venir de Laval.

L'explosion du café Terminus

La nouvelle qu'on aurait découvert un nouveau domicile d'Emile Henry, est formellement démentie par la préfecture de police.

Une Pétition

On dit que les anciens camarades d'Emile Henry, à l'école Jean-Baptiste Say, signent une pétition en sa faveur.

Emile Henry aux assises

On annonce au palais de justice que Henry pourrait passer aux assises le 28 février.

Les poursuites contre Sébastien Faure

Sébastien Faure est poursuivi en vertu de la nouvelle loi du 19 décembre, et il n'y a plus de doute, quant à présent, qu'il ne soit appelé à comparaître devant la cour d'assises.

L'Explosion de la rue des Bons-Enfants

On lit dans la Patrie :

« M. Espinas, juge d'instruction, a, depuis l'attentat de l'hôtel Terminus, repris l'instruction relative à l'explosion de la rue des Bons-Enfants dans le but d'établir quelle part de complicité pourrait revenir dans ce crime à un des deux frères Henry.

» La justice pourrait s'occuper, utilement peut-être, de rechercher à nouveau les causes des incendies successifs qui se sont produits l'année dernière, quai de Valmy, passage Gatbois et boulevard de la Contre-Escarpe, au dépôt des omnibus, incendies que l'on a attribués, un moment, à la main des anarchistes. »

» Ce n'était peut-être pas sans raison car, à l'incendie du passage Gatbois, nous nous rappelons que l'un de nos confrères fut fort étonné, en arrivant sur le lieu du sinistre, d'apercevoir le compagnon Fortuné Henry, le petit Fortuné, comme on l'appelait alors, juché sur une pile de bois et suivant les progrès du feu avec intérêt.

« Tiens ! Fortuné », s'écria notre confrère. » Chut ! répondit l'anarchiste, ne prononcez pas mon nom à haute voix, le commissaire et ses agents sont à côté. »

» Ne faut-il voir dans la présence du compagnon anarchiste à cet incendie qu'un simple acte de curiosité ? »

INFORMATIONS

Les fabriques

Le Figaro publie la note suivante : S. Em. le cardinal Langénieux, qui vient d'accomplir un voyage ad limina, et s'est arrêté quelques jours à Paris avant de regagner son diocèse, a été reçu avant-hier matin par S. Ex. le Nonce apostolique.

Léon XIII a indiqué à Mgr de Reims la ligne de conduite qu'il juge la plus opportune, en ce qui touche la loi sur les fabriques, et il agit de même vis-à-vis de tous les évêques qui sollicitent du Saint-Siège un conseil ; mais il est faux que le cardinal Langénieux ait été chargé, comme on l'a dit, par Sa Sainteté de faire des remontrances au Gouvernement français. »

Des communications de cette nature n'ont jamais lieu que par voie diplomatique, soit par l'intermédiaire de l'ambassadeur du Saint-Siège auprès de la République, Mgr Ferrata, ou de M. Lefèvre de Behaine, l'ambassadeur de la République près le Saint-Siège.

Nous pouvons ajouter, à propos des fabriques, que des pourparlers sont engagés dans le but d'arriver à une entente entre le Cabinet de Paris et le Vatican, mais qu'ils n'ont amené encore aucun résultat.

Voyage impérial

La nouvelle d'une visite probable de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche dans le midi de la France, est aujourd'hui pleinement confirmée. C'est à Nice probablement que l'impératrice viendra rétablir sa santé chancelante.

Le conflit Hispano-Marocain

On mande de Tanger, que la réponse de la France, de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Autriche au sultan, lui conseille de satisfaire aux demandes de l'Espagne.

Madagascar

Paris, 21 février.

On lit dans le Madagascar, arrivé par l'Ana, une correspondance de Tananarive, dont voici un extrait :

« Chaque jour, les événements se précipitent, donnant la certitude que des complications sont imminentes. Les sépultures d'Ambohimangu, la ville sainte hova, ont été violées. En outre, les richesses qui se trouvaient dans les tombeaux, ont été volées. On accuse ouvertement les Français d'être les instigateurs de ce crime.

Les coupables, d'après le gouvernement, seraient des Fahavalos, mais la population ne veut pas le croire.

La Révolution au Brésil

Rio-de-Janeiro, 20 février.

Le bombardement a recommencé

Le bruit court que Nietheroy est venu avec l'intention de combattre la flotte insurgée. Il a débarqué des volontaires de Bahia en dehors de la baie.

L'amiral de Mello commencera le bombardement de Santes, lorsque le général Saraixa sera près de San-Paulo.

Buenos-Ayres, 21 février.

Le combat de Niethroy est confirmé. Les insurgés victorieux se sont emparés de dix-huit canons et ont brûlé l'arsenal.

Les pertes totales du gouvernement, dans le combat d'Armacao, samedi dernier, ont été de 550 tués ou blessés et 60 disparus.

Les insurgés ont perdu en tout 146 hommes.

La blessure de l'amiral Da Gama n'est pas grave.

On s'attend à un combat naval probablement au début de mars.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Nos sénateurs

A la séance de vendredi, 16 février, M. de Verninae, sénateur du Lot, a déposé, au nom de la Commission de l'armée, un rapport concluant à l'adoption du projet de loi du gouvernement modifiant l'âge d'admission des candidats à l'école polytechnique.

Nos compatriotes

Dans la liste des récompenses distribuées dimanche par la Société l'Alliance Française, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, nous voyons avec plaisir figurer notre compatriote, M. Espéret, professeur d'histoire au collège de Brive, qui a obtenu une médaille d'argent.

* *

Notre compatriote M. Gardarein, sous-intendant militaire de 2^e classe à Périgueux, est désigné pour Montauban, par permutation pour convenances personnelles avec M. le sous-intendant de 2^e classe, M. Dussautour.

Obsèques

Lundi matin ont eu lieu les obsèques de Mlle Berthe Vidal, directrice d'école maternelle, fille de M. Vidal, directeur de l'école du Vieux-Palais, décédée à l'âge de 20 ans. Une foule nombreuse et sympathique, où l'on remarquait MM. le préfet, le secrétaire général, le maire de Cahors, etc., a accompagné le corps de la défunte jusqu'au quai de Regourd, où une voiture l'attendait pour le transporter à Sabadel, où il doit être inhumé.

Au moment de la séparation, M. Izenic, inspecteur d'académie, a prononcé le discours suivant :

« Il y a quelques semaines nous remplissons le triste devoir d'accompagner à sa dernière demeure un élève-maître, à peine entré à l'école normale. Aujourd'hui, une cérémonie analogue nous réunit au convoi d'une jeune institutrice qui semblait, elle aussi, destinée à un avenir plein de promesses et qu'une déplorable fatalité vient d'enlever à l'affection des siens, à l'estime de ses chefs, à la sympathie de tous.

» Après avoir fait de bonnes études dans les deux écoles primaires supérieures du département, Mlle Vidal, à peine âgée de seize ans, entra à l'Ecole normale de Cahors, où elle se faisait remarquer par l'égalité de son humeur, la sûreté de son intelligence, le sérieux et la droiture de son caractère.

Sa santé alors n'inspirait aucune inquiétude, et tout le monde était persuadé qu'après s'être formée pendant trois ans aux saines pratiques de travail, de réflexion et d'amour de leurs fonctions, dont nos élèves-maîtresses contractent vite l'habitude, elle entrerait dans l'enseignement avec les qualités d'esprit et de cœur qui font les bonnes institutrices, c'est-à-dire les maîtresses capables d'élever pour le pays des générations instruites, honnêtes et soucieuses de leurs devoirs. N'avait-elle pas eu, d'ailleurs, sans cesse sous les yeux, dans sa famille l'exemple de l'attachement absolu au labeur quotidien ? Ne voyait-elle pas, en regardant tout auprès d'elle, les récompenses que puisent dans l'estime et la reconnaissance de leurs concitoyens, ceux qui consacrent à l'éducation de l'enfance toutes les forces vives de leur intelligence, toutes les hautes aspirations de leur cœur ? L'aveugle et brutal destin, qui frappe au

hasard, n'a pas permis à Mlle Vidal de suivre ces nobles traditions. Pour obéir aux ordres de l'administration, qui la délègue dans un poste où sa présence était jugée nécessaire, elle partit, il y a un an, au milieu de janvier, diriger l'école de Cénac. Déjà souffrante et fatiguée, mais sans inquiétude et sans hésitation, elle ne crut pas devoir demander un congé qui, sans aucun doute, lui eût été accordé, et malgré le froid et la neige, elle se rendit là où on l'appelait. Depuis ce jour, le mal s'aggrava sans cesse et l'obligea à prendre un repos dont elle ne devait plus sortir. En vain les soins les plus assidus lui furent prodigués, quelques mois de maladie eurent raison de cette jeunesse et de cette santé en qui, jusqu'au dernier moment, nous nous croyons encore le droit d'espérer. Elle ne devait plus retourner à ces fonctions, où elle est restée le temps nécessaire pour se faire regretter de ses chefs qui appréciaient ses mérites, des enfants qui aimaient sa fermeté bienveillante, et des parents dont elle avait su gagner la sympathie et la confiance. A l'âge où d'autres ne connaissent encore de l'existence que ses joies et ses illusions, Mlle Vidal, déjà mûrie par l'exemple et les conseils des siens, soutenue par l'appui d'une volonté solide et droite, est tombée, sans courage bruyant, sans héroïsme tapageur, victime obscure et modeste de son devoir.

Il nous importe de ne pas laisser perdre l'enseignement qu'on peut tirer de cette courte existence, à nous qui avons la charge d'instruire et d'élever la jeunesse. Aujourd'hui surtout que nous plaçons le souci de l'éducation nationale au-dessus de toutes nos autres préoccupations, où l'obligation s'impose chaque jour plus impérieuse de faire germer dans le cœur des enfants les fécondes semences du bien, n'est-ce pas un exemple digne d'être médité que celui qui nous est donné par la mort de cette jeune institutrice ? Aussi, dans la douleur qu'éprouve sa famille, s'il y a place pour une pensée consolante, c'est le souvenir de ce qu'elle fut, c'est la vue de l'unanimité des regrets qu'elle a laissés. Puisse le deuil si légitime des siens, être atténué par les nombreuses marques de sympathie qui leur sont prodiguées en face des restes de cette jeune et vaillante institutrice à qui, au nom de ses anciennes camarades, de ses collègues et de ses chefs, j'adresse ici un suprême adieu !

Ponts et Chaussées

Le premier arrondissement du service de chemin de fer, confié à M. l'Ingénieur en chef Pihier vacant par suite du départ de M. l'Ingénieur ordinaire Prévèze, est supprimé.

Les lignes de Cahors à Capdenac (infrastructure et superstructure) et de Montauban à Cahors (infrastructure), qui composent cet arrondissement, sont rattachés au deuxième arrondissement du même service. M. Picarouge, conducteur des ponts et chaussées, chargé de l'intérêt des fonctions d'ingénieur ordinaire à Périgueux.

Le service de la navigation du Lot, actuellement réparti en deux arrondissements d'ingénieur ordinaire (Cahors et Agen), formera un arrondissement unique qui sera confié à M. Jullidière, ingénieur des ponts et chaussées à Agen.

M. Jullidière restera d'ailleurs attaché au service des études des travaux relatifs au régime général du bassin du Lot et au service des chemins de fer de Tonneins à Villeneuve-sur-Lot et de Villeneuve-sur-Lot à Falgueyrat.

Recettes buralistes

M. Marty, receveur-buraliste à Martel, est nommé en la même qualité à Cazillac-Quatre-Routes.

M. Castex Pierre, adjudant au 81^e d'infanterie, est nommé receveur-buraliste à Martel.

Société agricole et industrielle du Lot

Nous sommes heureux d'apprendre que la société agricole et industrielle du Lot a fait un nouvel appel à notre compatriote M. Alazard,

professeur d'arboriculture à l'école normale de Montauban, afin d'exposer aux viticulteurs du Lot les divers systèmes de taille de la vigne.

L'intérêt de savoir bien tailler la vigne fait espérer que la réunion fixée au dimanche 25 février, à deux heures du soir, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Cahors, sera comprise par les cultivateurs de tous les environs.

Opérations de banque

Il résulte du compte-rendu des opérations de la Banque de France, que la succursale de Cahors qui, en 1892 occupait le soixante-douzième rang, est passée au soixante-septième en 1893.

Le montant des opérations (escomptes, avances sur effets publics, lingots, monnaies, chemins de fer, Crédit foncier, billets à ordre, virements, coupons encaissés), qui avait été à Cahors, de 14,700,000 fr. en 1892, s'est élevé en 1893 au chiffre de 16,525,700 fr., soit une augmentation de 1,821,900 fr.

Cheval emporté

Lundi soir, vers trois heures, un cheval descendait à toute vitesse la rue de la Barre, traînant une voiture à laquelle il manquait une roue. Après une course folle, il s'est engagé dans la rue des Augustins où M. Georges Allias, ferrantier, a été assez heureux pour l'arrêter. Nous ignorons d'où venait ce cheval et à qui il appartenait.

Deux sergents du 7^e de ligne avaient essayé de maîtriser ce cheval, mais leurs efforts ont été vains. — Il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

Evasion d'un prisonnier

Lundi matin, les gendarmes Labarthe et Issendou, quittaient Cahors, escortant l'escroc Delpech jusqu'à Saint-Jean-d'Angély pour une confrontation.

Entre Saint-Jean-d'Angély et Saintes, le train étant en marche, Delpech saute à terre et s'enfuit à toutes jambes.

Le gendarme Labarthe voulant sauter à son tour, s'est fracturé une jambe à hauteur de la cuisse.

Delpech n'est autre que l'escroc qui a pratiqué les vols à l'américaine aux environs de Cahors avec le prétendu hildago espagnol de la Torrès et qui avait déjà tenté de s'évader au bureau de police de Cahors.

THÉÂTRE DE CAHORS

Direction J.-P. GUYOT

Samedi 24 février 1894

UNIQUE REPRÉSENTATION AVEC LE CONCOURS ASSURÉ DE MM. EDGARD MARTIN, de la Porte-Saint-Martin, engagé spécialement ; GUIMIER, de la Gaité ; BRELET, de l'Ambigu ; BERTHIER, du Châtelet ; Mlle DESCHAMPS, du Vaudeville ; Mme DARGY, du Vaudeville.

1795-1821

Directoire. — Consulat. — Empire.

NAPOLÉON

Pièce Historique et Nationale en 3 Parties, 7 Actes et 10 Tableaux de M. André CHADOURNE

Avec ce choix d'artistes, on ne peut manquer d'avoir une bonne interprétation. Aussi engageons-nous nos lecteurs à retenir leurs billets à l'avance.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 22 FÉVRIER 1894

de 3 à 4 h. du soir (Allées Fénélon)

Le Cimbre (P. R.)	Signard.
La chasse du jeune Henri (Ouv.)	Méheil.
Thérèse (Valse)	Gungl.
Lakmé (Fantaisie)	Léo Delibes.
Polka des Troupiers	Desormes.

Lorsque Gertrude eut reçu l'extrême-onction, elle parut goûter quelque repos. Son âme, réconciliée avec Dieu, se complaisait dans la béatitude de l'entière pureté. Peut-être causait-elle avec elle-même, sentant qu'elle se rapprochait du ciel, l'éternelle patrie !

Ce ne fut pas encore pour ce jour-là. Elle passa les heures avec Pierre qui ne la quittait pas, avec tous les siens. Le petit Jean comprenait-il. Non. Cependant, quand sa mère, le voyant immobile près d'elle, lui disait :

— Va jouer.

Il répondait :

— Non, mamam ; j'aime mieux rester ici.

Il ne la perdait pas un instant de vue. Inconsciemment, il songeait peut-être qu'il lui fallait la regarder beaucoup en une fois, puisqu'il ne pourrait plus la regarder plus tard. Le médecin, M. Hameau, la trouva très-affaiblie quand il vint.

— Docteur, dit-elle, je voudrais bien que vous me permettiez de me lever. On pourrait me descendre au salon, je m'étendrais sur une chaise longue, près de la fenêtre.

Dans l'état où elle était, il valait mieux ne pas s'opposer à ses désirs. Tout ce qu'on fit d'ailleurs ne la rendrait pas plus malade. Elle eut de la coquetterie, même en ces heures dernières, elle qui, vivante, n'avait jamais été coquette. Elle fit mettre une mantille de dentelles blanches sur ses cheveux et s'en entourer le cou.

On plaça la chaise longue contre la fenêtre, selon son désir. Pour la première fois, depuis quelques jours, où le temps était doux mais couvert, le soleil brillait. Une large nappe bleue couvrait

ETUDE

de M^e Auguste MAZIÈRES, avoué à Cahors

EXTRAIT

D'UN

Jugement de séparation de biens

Par jugement du Tribunal civil de Cahors, en date du dix-neuf février courant, la dame Françoise Devès, sans profession épouse du sieur Baptiste Boulzaguet, cultivateur, avec lequel elle demeure sur la commune de Combarzac, a été séparée de biens d'avec lui.

Pour extrait certifié conforme, Cahors le vingt-deux février mil huit cent quatre-vingt-quatorze

L'avoué poursuivant,

Signé : MAZIÈRES.

AVIS AU PUBLIC

Madame Carla Marie-Catherine-Laure, née de Roger, sans profession, veuve en première nocce de Monsieur Félix-Alfred Bequey de Beaupré, et en seconde nocce de Monsieur Jean-Pierre-Victor Carla, domiciliée de son vivant à Toulouse, Jardin Royal, n° 10, décédée le 17 décembre 1891 a par testament déposé en l'étude de M^e Garrigou, notaire à Toulouse, selon acte du 18 décembre 1891, légué un 48^{me} de sa succession à l'hospice de Figeac, à l'hospice de Martel et aux pauvres de la commune de Creysse, pour être divisé entr'eux par égales portions.

Cet extrait est affiché afin d'obtenir la publicité prescrite par les dispositions légales relatives aux acceptations de legs faits aux établissements publics, soumis à la nécessité de l'autorisation administrative quant à l'acceptation de ces legs.

Il n'y a pas d'affections plus énervantes qu'un rhume léger mais persistant. Ce n'est pas assez grave pour que nous restions enfermés dans nos appartements, et cependant nous n'avons pas une minute de repos. On considère cette indisposition comme une chose sans importance, et cependant c'est quelquefois une sorte de germe malingre qui a déjà fait son siège dans notre individu. La vérité est qu'un rhume est souvent une chose fort sérieuse, car si nous ne pouvons parvenir à l'enrayer, il peut nous conduire à la phthisie et ensuite à la mort. N'attend-on pas fréquemment le décès de personnes atteintes au début d'un simple rhume !

Le rhume est un signe d'affaiblissement général que l'on doit combattre au moyen de l'Emulsion Scott à l'huile de foie de morue et aux hypophosphites de chaux et de soude.

En vente dans toutes les Pharmacies.

ROSIERS D'EGLETONS (Corrèze)

Je ne saurais trop publier le service que m'ont rendu les excellentes **Pilules Gicquel**, car c'est à elles que je dois ma parfaite guérison. Je souffrais de l'estomac, la Bile et les Glaires y étaient accumulées ; j'avais aussi un grand mal de tête, et je ne pouvais rien manger, car la nourriture me semblait un poison. Ayant entendu parler des heureux résultats obtenus par ces bonnes **Pilules Gicquel** j'ai eu la bonne idée d'en faire usage. Je puis dire qu'elles m'ont entièrement guéri. Hélas ! qu'il est fâcheux que ces **Pilules** ne soient pas plus répandues dans nos campagnes.

J. Péricot, à Rosiers d'Egletons.

le ciel. Au loin, en mer, la bourrasque devait souffler, car on entendait gronder l'Océan avec un murmure sourd.

Elle regarda les pins, qui étendaient leurs bras comme des crucifiés ; les petites dunes, affaissées sous le tronc des arbres, lui paraissaient plus pittoresques que jadis. Le parterre du jardin semblait avoir revêtu pour elle ses dernières couleurs. Sous ce climat béni, les fleurs sont chez elles, ainsi qu'à Antibes ou à Hyères. Elle fit entrouvrir la fenêtre : alors une bonne odeur pénétrante et parfumée vint jusqu'à elle.

— Tu ne me grondes pas, Pierre ? dit-elle, j'ai envie d'un bouquet.

La gronder ! Pierre courut au jardin et coupa tout ce qui lui tomba sous la main, puis, rapportant entre ses bras une hottée de fleurs, il les laissa s'éparpiller sur elle. Son regard brilla. Elle se sentait heureuse de voir ces fleurs sur ses genoux, d'y baigner ses mains, de les embrasser, d'en respirer le parfum âcre et violent, et doux à la fois. Elle répéta plusieurs fois :

— Des fleurs ! des fleurs !

Gertrude pensa qu'elle ressemblait à ces fleurs. N'était-elle pas, elle aussi, arrachée toute jeune de sa tige, et le parfum de la fleur n'était-il pas semblable à la beauté de la femme ? Puis, ce caprice satisfait, elle se remit, ainsi qu'auparavant, à regarder au dehors. Une petite brise venait : grand vent, sans doute, au loin, mais adouci et tamisé entre les pins. Les arbres restaient immobiles, mais les arbustes s'inclinaient légèrement. Le ciel toujours bleu, se couvrait rapidement de petits nuages blancs qui couraient rapidement. Elle se plut à considérer les dessins capricieux qu'ils for-

Prime à nos Abonnés



Les Armes de précision de la maison **Marius BERGER, fils**

de St-Etienne

Seront vendues par notre intermédiaire, 100/0 au-dessous de leur valeur.

Envoi franco du Catalogue illustré.

On peut voir, dans nos bureaux, un type superbe de carabines de tir.

Dernières nouvelles

Mort de M^{me} Calabrési

Paris, 22 février.

Mme Calabrési, propriétaire de l'hôtel de la rue Saint-Jacques, grièvement blessée par l'explosion de la bombe, est morte, hier soir, après une longue agonie.

Une Bombe à l'Institut

Une bombe a été trouvée, hier soir, à l'Institut, au premier étage, chez le bibliothécaire. Cet engin a été transporté au laboratoire municipal.

L'identité du dynamiteur

Après l'explosion de la rue Saint-Jacques, la remarque suivante a été faite, c'est que le signalement du pseudo-Rabardy, l'auteur de l'attentat donné par la logeuse dynamitée, correspondait, trait pour trait, à celui d'Elisée Bastard.

En continuant ses recherches, la sûreté eut presque la conviction que Bastard devait être l'auteur de l'explosion d'hier. Aussitôt son signalement a été donné à tous les commissaires spéciaux des gares et des frontières avec ordre de l'arrêter.

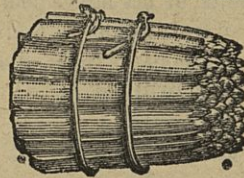
Arrestation de l'auteur présumé des attentats

Elisée Bastard vient d'être arrêté. Voici dans quelles circonstances.

Il se trouvait chez le marchand de vins Duprat, rue Ramey, où se réunissent souvent les compagnons anarchistes. Bastard était au milieu d'un groupe de ces derniers qui péroraient bruyamment et se félicitaient des attentats commis. La police, prévenue, est arrivée, a mis la main au collet de tous ces gaillards et les a menés au poste.

L'identité de Bastard a été établie aussitôt ; il a subi un interrogatoire sommaire ; il n'a rien avoué.

Aujourd'hui, il comparaitra devant le juge d'instruction.



Asperges d'Argenteuil

Envoi gratuit de la méthode de culture à tout lecteur du *Journal du Lot* qui enverra la coupure de cette annonce, à CAM. LANSON, horticulteur, Argenteuil (S.-et-O.).

100 griffes améliorées 1 an, franco 6 f. 60

mai nt.

A mesure qu'elle approchait du terme fatal, elle semblait vouloir distraire sa pensée. Tout à coup vint à passer une noce de matelots... Il y a beaucoup de mariés sur les côtes. Ces braves gens vivent un peu là comme des oiseaux sur la branche, craignant toujours d'être happés par le service de l'Etat. Mais comme ils savent qu'on est plus facile lorsqu'ils sont à la tête d'un ménage, ils se marient jeunes.

Gertrude ne put retenir une larme en les voyant au loin s'avancer gaiement. Alors une idée lui vint.

— Envoie-les chercher, dit-elle à Pierre.

Puis elle pria son père d'aller dans le secrétaire, dont elle lui remit la clef, prendre un billet de mille francs et son coffret à bijoux. Dans ce coffret elle choisit une croix d'or fort simple suspendue aussi à une chaîne d'or.

Les mariés arrivaient, peu étonnés. Ils savent que souvent il leur échoit de bonnes aubaines, de ceux qu'ils ont servis. Pendant la belle saison, ils mènent les baigneurs sur le bassin ou à l'Océan. Gertrude, elle, regardait l'épousée.

C'était une belle fille, un peu plantureuse, mais au regard extrêmement doux. Ses bonnes joues hâlées et rouges annonçaient une robuste santé. Ses mains carrées témoignaient du travail assidu.

— Tenez, mon enfant, dit Gertrude, j'ai voulu vous faire mon cadeau de noces.

(A suivre.)

PILULES GICQUEL, la Boîte 1 f. 50

La Fille du Marquis

Par MARC BAYEUX

LIVRE TROISIÈME

IX

TO BE OR NOT TO BE

Elle, offenser quelqu'un ! Des sanglots, des larmes seules lui répondirent ! Oh ! cette majesté de la mort, comme elle dépasse toutes les majestés humaines ! Qui peut savoir les pensées que Dieu envoie à la créature qui va affronter le tribunal redoutable, où toutes les âmes doivent paraître. Celui qui écrit ces lignes, comme vous tous qui les lisez, connaît les angoisses, les désespoirs qu'on ressent en voyant mourir ceux qu'on aime. Au moment fatal, pendant les heures ou le jour même qui le précède, on ne songe pas à cela : ce n'est que plus tard, lorsque la pensée plus calme se reporte en arrière, alors on se rappelle que celui ou celle qui s'en est allé avait une magistrale beauté, quand la vie déjà se retirait de lui, et ce vous est une consolation d'y penser et de dire que le ciel a voulu peut-être rapprocher ce qui va ne plus être de ce qui est encore, en rendant si beau, si majestueux ce corps humain qui bientôt disparaîtra pour toujours.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1^{er} Itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et vice versa.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Bibliographie

LE BON JOURNAL. — Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 22 février. — Louis de Caters : Pauvre hère. — Pierre Sales : Marthe et Marie (suite). — Pierre Maël : Pilleur d'épaves (suite). — Le capitaine Danrit : La Guerre de Forteresse (suite). — Alexis Bouvier : Chochothe (suite). — Alfred Boussergent : La Maison du Quai-Planté (suite).

Le Dr H. de Varigny vient de publier un très curieux travail sur le Greffe animale. On le trouvera dans la 458^e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE parue cette semaine qui renferme encore une série d'articles intéressants parmi lesquels nous signalons spécialement les biographies des papes qui ont porté le nom de Grégoire (depuis St-Grégoire, le grand pape jusqu'à Grégoire XVI et du fameux évêque constitutionnel de Blois Grégoire, par M. H. Vollet ; celle de l'historien Grégoire de Tours, par M. G. Monod, enfin les monographies des villes de Grenade, par M. Cat et de Grenoble par M. Prudhomme.

Prix de chaque livraison : 1 fr. — Une feuille spécimen est envoyée gratuitement sur demande. H. Lamirault et Cie, rue de Rennes, Paris.

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des Demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le Journal des Demoiselles. A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 43, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

LA POUPÉE MODÈLE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La Poupée modèle, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le Journal des Demoiselles, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la Poupée modèle envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 43, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du Journal.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'HIVER (15 Octobre 1893)

De Paris à Toulouse

	17	5	21	35	1125
	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^{re} classe	DIRECT 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	OMNIBUS
PARIS.....	départ. 3 ^h 10s.	9 ^h mat	7 ^h 50s.	11 soir.	—
BRIVE.....	arrivée. 6 40 ^m	6 20 ^m	5 7 ^m	midi 32	—
	départ. 6 50 ^m	6 46 ^m	5 14 ^m	1 10 ^m	7 ^h 5 soir
SOULLAC.....	arrivée. 7 48	7 27	5 55	2 8	8 3
	départ. 7 53	7 30	5 58	2 14	8 11
CAZOULÈS.....	arrivée. 8 »	—	—	2 21	8 18
	départ. 8 2	—	—	2 22	8 21
Lamothe-Fénelon.....	8 15	—	—	2 35	8 34
Nozac.....	8 25	—	—	2 45	8 44
GOURDON.....	8 39	8 »	6 20	3 »	8 58
Saint-Clair.....	8 49	—	—	3 10	9 8
Dégagnac.....	9 1	—	—	3 22	9 20
Thédirac-Peyrilles.....	9 12	—	—	3 33	9 31
Saint-Denis-Catus.....	9 23	—	—	3 45	9 43
Espère.....	9 32	—	—	3 54	9 52
CAHORS.....	arrivée. 9 43	8 41	7 7	4 5	10 3 soir
	départ. 9 58	8 47	7 12	4 20	7 30
Sept-Ponts.....	10 8	—	—	4 31	7 42
Cieurac.....	10 22	—	—	4 47	8 »
Lalbenque.....	10 29	—	—	4 56	8 9
Caussade.....	11 2	9 31	7 54	5 31	8 45
MONTAUBAN.....	arrivée. 11 37	9 58	8 20	6 11	9 28
	départ. 11 h. 49 midi 2	10 23	8 26	6 25	—
TOULOUSE.....	arrivée. midi 39 1 h 32 ^m	11 10s.	9 14 ^m	7 55 ^m	—

De Toulouse à Paris

	16	1140	26	1126	1136	40
	EXPRESS 1 ^{re} classe	OMNIBUS	EXPRESS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
TOULOUSE.....	départ. 2 ^h 25 ^m	—	5 ^h 50 ^m	—	9 ^h 25 ^m	6 ^h mat
MONTAUBAN.....	arrivée. 3 14	—	7 10	—	10 40	7 15 ^m
	départ. 3 24	4 15 ^m	7 30	—	10 50	7 30 ^m
Caussade.....	3 49	4 50 ^m	7 58	—	11 31	8 11
Lalbenque.....	—	5 38	—	—	midi 13	8 54
Cieurac.....	—	5 46	—	—	midi 21 ^m	9 2
Sept-Ponts.....	—	5 58	—	—	midi 33 ^m	9 14
CAHORS.....	arrivée. 4 32	6 6	8 46	—	midi 41	9 22
	départ. 4 38	6 30	8 54	6 »	—	9 30
Espère.....	—	6 45	—	6 15 ^m	—	9 44
Saint-Denis-Catus.....	—	6 59	—	6 28	—	9 57
Thédirac-Peyrilles.....	—	7 14	—	6 43	—	10 11
Dégagnac.....	—	7 23	—	6 52	—	10 20
Saint-Clair.....	—	7 33	—	7 1	—	10 29
GOURDON.....	5 23	7 49	9 42	7 18	—	10 43
Nozac.....	—	7 58	—	7 27	—	10 52
Lamothe-Fénelon.....	—	8 7	—	7 37	—	11 1
CAZOULÈS.....	arrivée. —	8 16	—	7 47	—	11 10
	départ. —	8 18	—	7 49	—	11 12
SOULLAC.....	arrivée. 5 47	8 25	10 6	7 57	—	11 19
	départ. 5 50	8 31	10 9	8 4	—	11 25
BRIVE.....	arrivée. 6 32	9 37s.	10 53	9 12 ^m	—	midi 27
	départ. 7 »	—	11 3	—	—	midi 55
PARIS.....	arrivée. 4 37 ^m	—	10 21 ^m	—	—	11 38 ^m

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus.	Poste.	Omnibus
CAHORS. — D.	6 40 ^m	12 ^h 50 ^m	6 ^h 40 ^m
Mercuès.....	6 54 ^m	1 4 ^m	6 54 ^m
Arrêt Douelle	6 58 ^m	»	6 58 ^m
Parnac.....	7 5	1 15 ^m	7 6
Luzech.....	7 11	1 22 ^m	7 14
Castelfranc.....	7 24	1 35 ^m	7 24
Puy-l'Évêque.....	7 36	1 46 ^m	7 37
Arrêt Praysac	7 43	1 54 ^m	7 42
Duravel.....	7 43	1 54 ^m	7 42
Soturac-Touzac	7 51	2 3	7 50
Fumel.....	8 »	2 13	7 59
LIBOS. — A.	8 6	2 19	8 5
BORDEAUX.....	8 51	3 11 ^m	4 34 ^m
PARIS. — Ar.	11 36 ^m	4 37	10 21 ^m

De LIBOS à CAHORS

	Poste.	Omnibus.	Omnibus
PARIS. — D.	7 ^h 50s.	11 ^h »	7 ^h 38 ^m
BORDEAUX.....	»	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 29	3 30	9 10 ^m
Fumel.....	8 53	3 37	9 16
Soturac-Touzac	8 45	3 49	9 26
Duravel.....	8 52	3 58	9 33
Puy-l'Évêque.....	8 59	4 7	9 40
Arrêt Praysac	9 6	»	9 47
Castelfranc.....	9 11	4 23	9 53
Luzech.....	9 22	4 36	10 3
Parnac.....	9 31	4 46	10 11
Arrêt Douelle	9 36	»	10 16
Mercuès.....	9 41	4 57	10 21
CAHORS. — A.	9 53	5 13	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 45 ^m	1 ^h 20 ^m	5 ^h 23 ^m
Cabessut, halte	7 54 ^m	1 38 ^m	5 32 ^m
Arcambal.....	8 4	1 49	5 42
Vers.....	8 12	1 38	5 30
Saint-Géry.....	8 20	2 6	5 37
Conduché.....	8 32	2 19	6 9
St-Cirq, halte.	8 38	2 26	6 15
St-Martin-Lab.	8 48	2 36	6 24
Calvignac, halte.	8 55	2 44	6 31
Cajarc.....	9 8	2 57	6 44
Monbrun, halte.	9 18	3 8	6 54
Toirac.....	9 27	3 18	7 3
Lamadelleine.....	9 40	3 31	7 15
CAPDENAC. A.	9 52	3 44	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 47	1 ^h 10 ^m	5 ^h 23 ^m
Lamadelleine.....	7 59	1 ^h 22 ^m	5 35 ^m
Toirac.....	8 10	1 ^h 34	5 46
Monbrun, halte.	8 18	1 ^h 43	5 54
Cajarc.....	8 30	1 ^h 55	6 6
Calvignac, halte.	8 40	2 6	6 15
St-Martin-Lab.	8 49	2 14	6 25
St-Cirq, halte.	8 57	2 23	6 33
Conduché.....	9 3	2 30	6 39
Saint-Géry.....	9 18	2 45	6 53
Vers.....	9 23	2 51	6 58
Arcambal.....	9 31	1 00	7 6
Cabessut, halte.	9 41	1 11	7 16
CAHORS. — A.	9 49	1 19	7 24

A VENDRE

Un fonds de commerce, exploité à Cahors, comprenant les porcelaines, les verres et cristaux, l'épicerie et la poterie.

S'adresser pour les renseignements à l'étude de M^e LASCAZES, notaire, 69, boulevard Gambetta, Cahors.

H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé

Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.

Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.

Echange d'ancien contre du moderne.

A Vendre

DE SUITE

500 mètres cubes chène débité en charpente, ayant servi aux cintres du pont d'Argentat (ouverture des arches 33 mètres.)

Un solde de 2,000 mètres carrés parquet chène de 25 et 28 mm d'épaisseur.

Vente de bois de chauffage chène, provenant de débris de scieries, par wagon complet rendu sur wagon :

Laroquebrun.....	11 fr. la tonne.
Aurillac.....	13 —
Brive.....	14 —
Cahors.....	15 —
Libourne.....	17 —
Bordeaux.....	18 —
Rodez.....	16 —
Périgueux.....	16 —

Fabrique de Moulures, Parquets et Charpentes chène. S'adresser à M. FILLIOL jeune, Tulle.

Peinture

Vitrierie

Faux bois

Marbre

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Henri SÉGUY

Rue du Lycée, n° 40, CAHORS